

Le handicap dit "psychique"

Désignations, périmètre, interrogations

Anne Dusart – Mars 2012

Définition du handicap depuis la loi du 11 février 2005

Selon l'article L. 114

du code de l'action sociale et des familles :

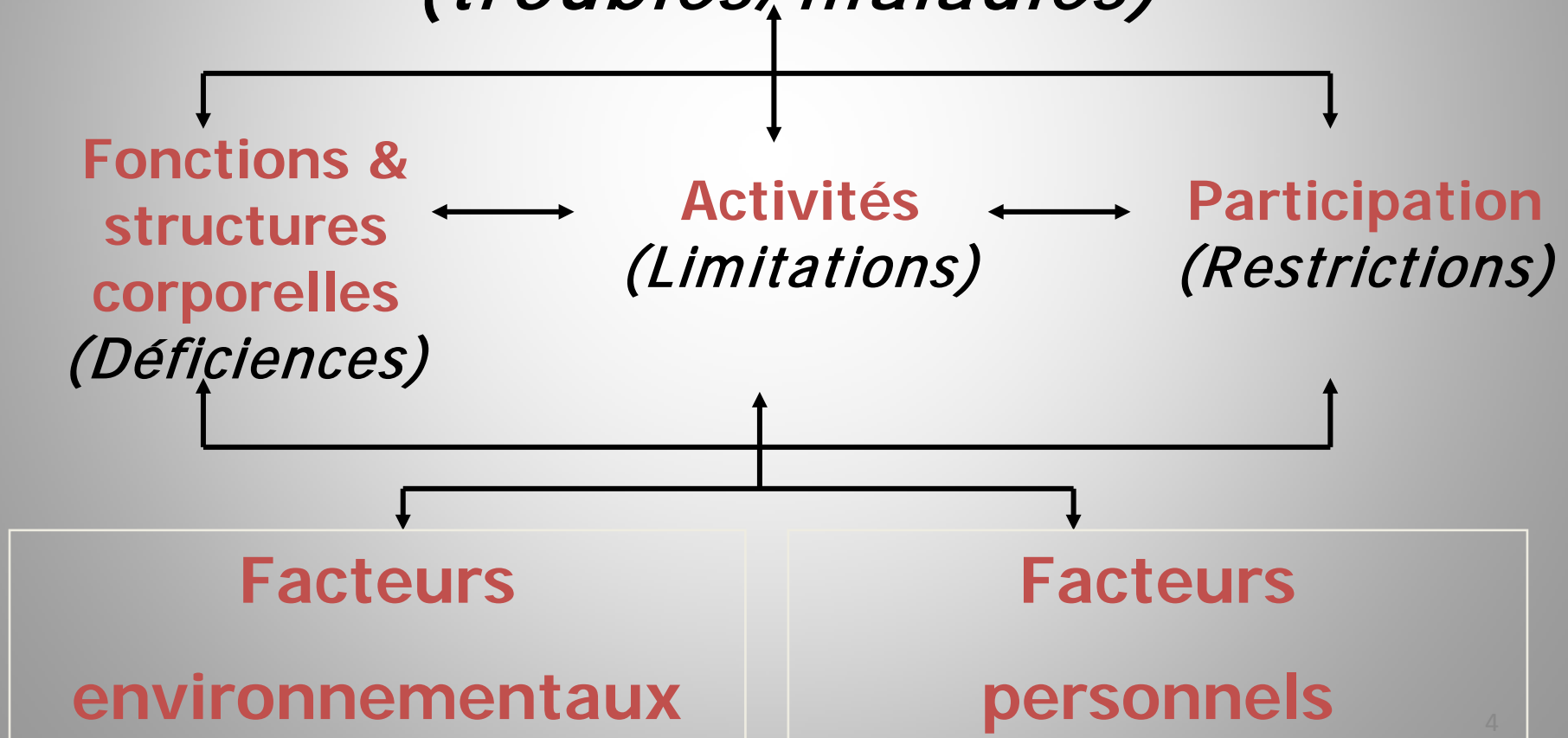
*"constitue un handicap, au sens de la présente loi,
toute limitation d'activité
ou restriction de participation à la vie en société
subie dans son environnement par une personne
en raison d'une altération substantielle,
durable ou définitive,
d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles,
mentales, cognitives ou psychiques,
d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant."*

Handicap psychique ?

- ◆ Expression "handicap psychique" définie nulle part, y compris dans la législation
- ◆ Expression utilisée comme une "notion de combat" rendant visible une population invisible
- ◆ Expression contradictoire au regard de la CIF

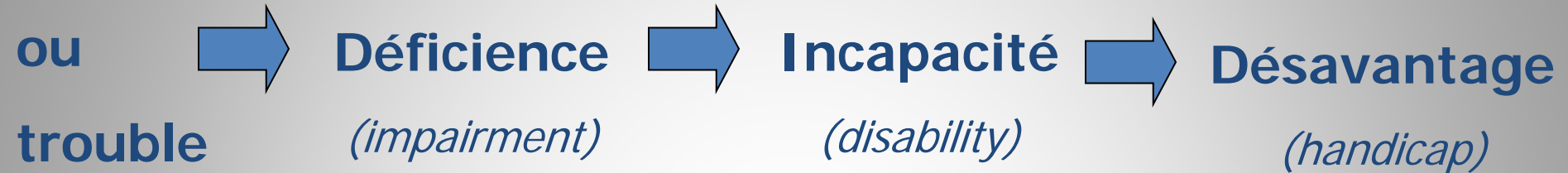
CIF : Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé - 2001

Problèmes de santé (*troubles/maladies*)



CIH : Classification internationale des Handicaps - 1980

Maladie



Perte de substance ou altération d'une structure ou fonction psychologique, physiologique ou anatomique

**Aspect
lésionnel**

Réduction de la capacité d'accomplir une activité d'une façon ou dans des limites considérées comme normales

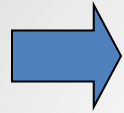
**Aspect
fonctionnel**

Limitation ou impossibilité d'accomplir un rôle normal

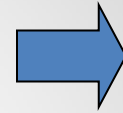
**Aspect
situationnel**

Changement de regard

"Le handicapé "
(du côté de l'être)



"La personne
handicapée "
(du côté de l'avoir)



"La personne
en situation
de handicap"
(du côté de
l'interaction)

*Etre handicapé
psychique*

*Avoir un
handicap psychique*

*Etre en situation de
handicap du fait de
troubles psychiques
et en lien avec
un contexte social*

**Conception
essentialiste
du handicap**

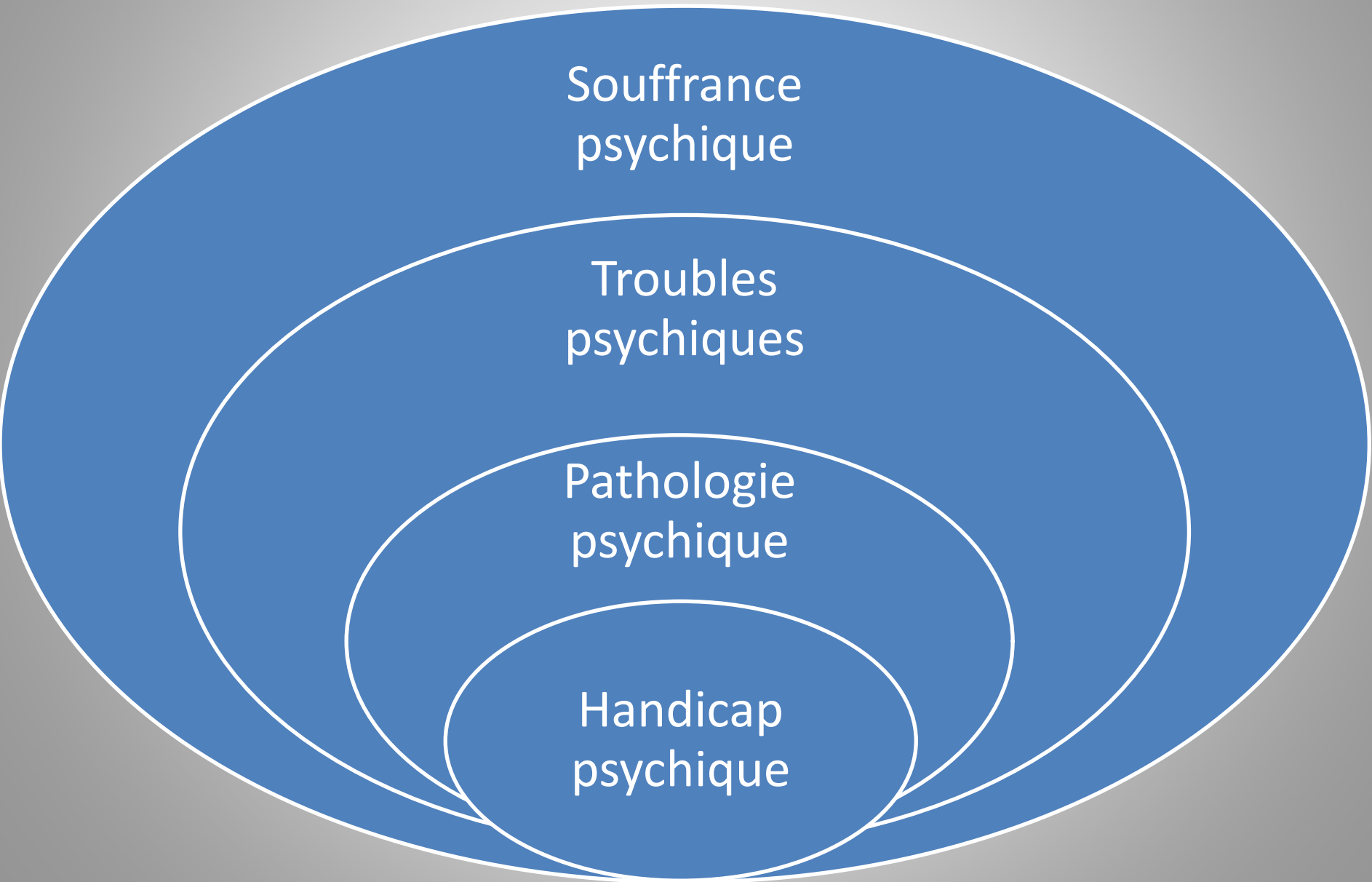
**Conception
qualificative
du handicap**

**Conception
situationnelle
du handicap**

Champ concerné très variable et en extension

- ◆ Courant ancien n'incluant dans le handicap psychique que les psychoses
- ◆ Partisans de la reconnaissance du handicap psychique s'intéressant surtout aux malades schizophréniques et maniaco-dépressifs (bipolaires)
- ◆ Conception plus étendue en lien avec la CIF : élargissement considérable (rapport Charzat, 2002)
- ◆ Un élargissement vers l'enfance en graves difficultés psychologiques ?

Différents niveaux de difficultés



Le normal et le pathologique en matière de santé mentale

- Une frontière complexe et variante
- Norme statistique/sociale/morale
- Dimension subjective/objective
- Des perturbations parfois bon signe
- Les notions de processus psychique
et de processus handicapant